

Zeitschrift:	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber:	Musée d'art et d'histoire de Genève
Band:	62 (2014)
Artikel:	La conservation-restauration d'un cabinet à médailles : dialogue entre histoire et matière
Autor:	Boesiger, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-728199

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La conservation-restauration d'un cabinet à médailles

PIERRE BOESIGER

Dialogue entre histoire et matière

LE MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE POSSÈDE UN CABINET À MÉDAILLES, OU MÉDAILLIER, TOUT À FAIT ÉTONNANT DE PAR SON HISTOIRE ET SON ESTHÉTIQUE. LA PREMIÈRE PEUT ÊTRE RECONSTITUÉE DE MANIÈRE ASSEZ COMPLÈTE GRÂCE À DES ARCHIVES, CE QUI EST PLUTÔT RARE POUR DU MOBILIER À GENÈVE. QUANT À SON ESTHÉTIQUE, ELLE EST SINGULIÈRE, VOIRE UNIQUE. LE MEUBLE TEL QUE LE REÇOIT LE MUSÉE À SA CRÉATION EN 1910 A DÉJÀ SUIVI UN PARCOURS QUI A PROFONDÉMENT MARQUÉ, SINON TRANSFORMÉ, SON APPARENCE. SON AVENTURE AURAIT PU S'ARRÊTER EN 1987 LORS DE L'INCENDIE DU PALAIS WILSON, DANS LEQUEL ÉTAIT ENTREPOSÉ UNE PARTIE DES COLLECTIONS DU MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. MAIS LE MEUBLE Y A SURVÉCU TANT BIEN QUE MAL, ET UN TRAITEMENT DANS L'ATELIER DE CONSERVATION-RESTAURATION DU MOBILIER, INITIÉ EN 2012, LUI OFFRE UNE NOUVELLE VIE, TOUT EN FAVORISANT LA RECONSTITUTION DE SA RICHE HISTOIRE.

1 Médaillier, auteur inconnu, Paris, vers 1709. Diverses essences de bois, marqueterie, laiton, haut. 206 cm. MAH, inv. G 0523.
Le médaillier avec ouverture de la porte inférieure, de la face coulissante intermédiaire et d'une tirette supérieure en pyramide.



Description

Le meuble peut être divisé en deux parties (fig. 1 et 2): une partie basse comprenant le socle et le corps principal, muni d'une porte ornée d'un médaillon à l'écusson de Genève, et une partie haute constituée d'un corps intermédiaire s'ouvrant latéralement, avec six tirettes intérieures, surmonté de 22 tirettes en pyramide couronnées par une statue en bronze doré représentant la Renommée. Le corps intermédiaire est orné de marqueteries de très belle facture de type «Boule» avec incrustations de laiton ciselé sur fond de placages d'ébène (fig. 3). L'identification des matériaux montre clairement une différence entre la partie haute et la partie basse. Le bâti de la première est en noyer et chêne, alors que celui de la seconde est en sapin. Le bois visible sur la partie haute est de l'ébène, alors que c'est du poirier laqué noir qui recouvre les parties inférieures. Les cartons avec les logements destinés aux monnaies sont recouverts de cuir rouge sur fond de soie bleue dans la partie haute (fig. 5), alors qu'ils sont couverts de papier rouge sur fond de papier marbré dans les 45 tirettes du corps principal (fig. 6). Ces différences notoires démontrent que les deux parties n'ont pas été conçues à l'origine pour former un seul meuble.

Historique du médaillier

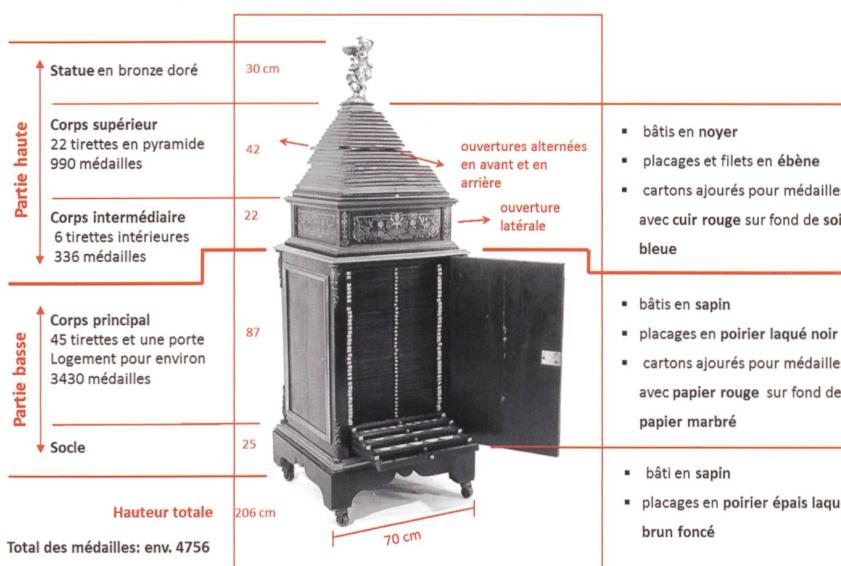
Ce médaillier a suivi l'évolution des collections publiques de Genève dès le début du XVIII^e siècle. Il arrive de Paris en 1710, acheté par la Bibliothèque publique pour contenir une collection de médailles qui lui avait été léguée et l'exposer

dans son Cabinet de curiosités. Il est transféré avec son contenu au Musée Académique en 1825, avant de rejoindre le Musée Archéologique en 1873 et finalement le Musée d'art et d'histoire en 1910. Cette chronologie est connue grâce à une plaquette de laiton trouvée à l'intérieur du meuble. Elle porte l'inscription suivante: «Le plus ancien meuble destiné à contenir les monnaies et les médailles de la bibliothèque de Genève (Donné en 1709 par M. Bouthilier de Beaumont.)» (fig. 4). La plaquette devait servir de cartel fixé à côté de l'objet, aucune trace plausible de son positionnement n'étant visible sur le meuble lui-même.

Le Registre des Assemblées de la Bibliothèque de Genève nous fournit un grand nombre de textes permettant de suivre l'histoire du médaillier, particulièrement entre 1709 et 1718. Il y est fait mention pour la première fois d'un cabinet à médailles le 12 mars 1708. Il est offert par Guillaume Franconis pour contenir la collection de médailles qu'il a léguée à la Bibliothèque en 1707. Celle-ci est alors constituée de 265 médailles de familles romaines ou médailles consulaires, et d'environ 2500 médailles d'empereurs romains ou médailles impériales (voir encadré p. 63)². Le compte-rendu du 18 mars 1709 montre que ce cabinet ne pouvait pas être utilisé et que la bibliothèque devait chercher à s'en procurer un autre, si possible à Paris.

XVIII^e siècle, acquisition et transformations

Le 18 décembre 1709, il est rapporté qu'un médaillier a été trouvé à Paris par M. De Chapeau Rouge, et qu'un dessin en a été envoyé à Genève pour approbation des directeurs de



2 Médaillier ouvert, détail des dimensions extérieures, répartition et constitution des différentes parties, répartition des médailles pouvant être contenues. MAH, inv. G 0523.



la bibliothèque. Ces derniers le renvoient à Paris avec des précisions sur les améliorations à apporter aux ornements. M. Bouthilier de Beaumont entre alors en scène, en proposant de payer le médaillier et l'entier des frais liés². Négociant français à Lyon, il fait notamment affaire avec Paris et Genève, et est fort désireux de devenir bourgeois de Genève. S'il offre de régler toutes les dépenses attenantes au médaillier, il est probable que ce soit pour montrer sa bonne volonté et obtenir cette citoyenneté³. Le détail des transformations apportées au médaillier à Paris n'est pas connu, et le dessin cité plus haut n'a malheureusement pas été retrouvé. Ces éléments auraient évidemment permis de se faire aujourd'hui une représentation précise du meuble avant son départ de l'atelier de Paris.

Quoi qu'il en soit, les travaux vont se faire rapidement, car le meuble est signalé à la Bibliothèque de Genève le 6 juin 1710 avec les médailles installées⁴. Le 18 décembre 1710, le même registre précise que la collection de M. Franconis est faite de médailles d'empereurs et de familles romaines. Comme les médaillons intégrés dans les marqueteries du corps intermédiaire représentent des empereurs romains (fig. 3), il est plausible que ces décors aient été exécutés dans l'idée de faire référence à la collection de médailles en question, ce qui authentifierait le médaillier du

3 Corps intermédiaire, marqueterie de type «Boulle», incrustation de laiton ciselé sur fond d'ébène. MAH, inv. G 0523.

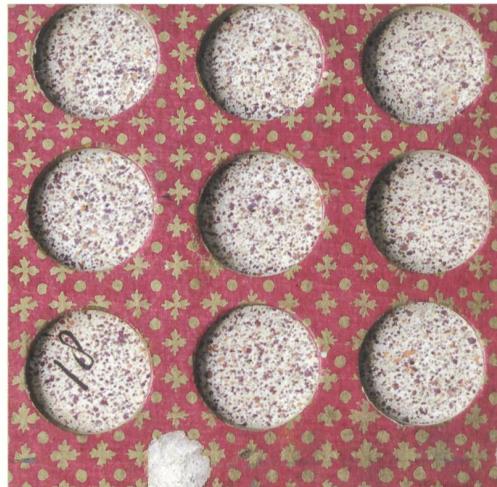
4 Plaquette de cuivre trouvée dans une tirette du médaillier, avec inscription. MAH, inv. G 0523.

Musée d'art et d'histoire comme étant celui dont il est fait mention dans les archives, tout en situant la date de fabrication des marqueteries en 1709. Il est précisé dans le même texte que les logements du médaillier étant trop peu nombreux pour pouvoir accueillir l'ensemble de la collection, il faudrait se servir de la partie basse du meuble, qui est vide, pour y mettre des tiroirs supplémentaires⁵. Cette information suggère que les tirettes actuelles du corps du bas sont genevoises, avec une date de fabrication située entre 1710 et 1718, et que la partie basse citée dans le registre correspond au corps principal actuel⁶. Celui-ci aurait donc déjà existé en 1710, malgré les différences de matériaux par rapport à la partie haute qui laissaient penser à une construction plus tardive.

*Le plus ancien meuble destiné à contenir
les monnaies et les médailles de la bibliothèque de Genève
(Donné en 1709 par M. Bouthilier de Beaumont.)*



5 Intérieur d'une tirette en pyramide, avec un carton gainé de cuir rouge décoré sur un fond de soie bleue.



6 Intérieur d'une tirette du corps du bas, avec un carton recouvert de papier rouge dominoté sur fond de papier à la colle jaspé ou moucheté.

Le 4 janvier 1718, on apprend par les registres que de nouveaux tiroirs sont installés, qu'il faut enrichir de cartons avec des logements pour les médailles. Par souci d'économie, ces derniers doivent être recouverts d'un papier marbré, avec un papier semblable mais de couleur différente sur les fonds⁷. Les 45 tirettes actuelles de la partie inférieure correspondent plus ou moins à cette description. Elles sont munies de cartons recouverts d'un papier rouge décoré de motifs dorés, probablement faits au pochoir, sur fond de papier jaspé ou moucheté, de plusieurs couleurs. En revanche, il n'y a pas de description des cartons du corps supérieur pouvant attester que les exemplaires actuels, recouverts de cuir rouge décoré de motifs en or sur fond de soie bleue, sont bien ceux mentionnés en 1718 (fig. 5 et 6). En août de cette même année, les tiroirs sont terminés⁸. Le médaillier n'est ensuite plus évoqué dans les registres durant environ un siècle.

XIX^e siècle, les déplacements, le déclin ?

Il faut signaler tout d'abord que le terme « médaillier » que l'on trouve dans les archives durant le XIX^e siècle fait référence le plus souvent à la collection de médailles plutôt qu'au meuble destiné à la contenir, ce terme pouvant s'appliquer aux deux selon la terminologie officielle. Et comme

les collections numismatiques s'agrandissent au cours de ce siècle et que de nouveaux meubles doivent être fabriqués, les confusions autour de l'appellation « médaillier » ne sont pas toujours aisées à déjouer.

Le 26 juin 1813, un rapport sur les collections de médailles et monnaies fait mention d'ensembles en mauvais état entassés dans des boîtes, hormis les monnaies romaines, au nombre d'environ 2000, qui se trouvent dans « le grand médaillier ». De nombreux spécimens ont apparemment été perdus, voire vendus, échangés ou volés. Il est demandé qu'un nouveau médaillier en noyer de forme moderne soit fabriqué pour exposer correctement les collections⁹. Le 13 janvier 1816, deux médailliers sont cités, l'ancien et le nouveau. Un règlement est établi afin de sécuriser les collections, qui sont mises sous clé, et un garde des médailles est nommé¹⁰. Le 22 janvier 1825, on annonce que le médaillier de la bibliothèque (probablement les deux meubles et les collections) est déplacé au Musée Académique afin de l'unir à celui que ce musée possède déjà¹¹. En 1872, le Musée Académique disparaît et les collections archéologiques, ethnologiques et numismatiques qui le constituaient se retrouvent au sous-sol de la nouvelle Bibliothèque publique aux Bastions. Il y a de fortes chances pour que notre médaillier ait suivi ce mouvement. Il semble bien que l'on retrouve une trace officielle de

La numismatique des collectionneurs

Cette discipline vécut ses plus belles heures du temps de Louis XIV. L'engouement royal était communicatif et, comme toujours, Genève s'y mit aussi, toutes proportions gardées, avec le retard des phénomènes de mode qui mettent du temps à atteindre la province. D'où la décision d'acquérir pour la Bibliothèque de l'Académie un cabinet ou médaillier, dont la restauration est l'occasion de l'article que ces lignes accompagnent.

Nous faisons remonter la fondation de la collection genevoise de médailles à la décision prise par le Petit Conseil – quelques mois après l'adoption de la Réforme et la création de la République en 1535 – de récupérer et de conserver les trouvailles monétaires issues de la réfection des fortifications. Évidemment, il ne s'agissait alors que d'une volonté de ne pas laisser se perdre un patrimoine sorti de la terre de la Seigneurie. Deux siècles plus tard, on est convaincu de la valeur pédagogique, culturelle et esthétique des émissions monétaires antiques: les médailles (à savoir les monnaies grecques et romaines) sont appelées à enrichir le Cabinet de curiosités de la Bibliothèque de l'Académie. Elles sont conservées avec soin et inventoriées. Jean Dassier, le grand médailleur genevois, y dépose aussi ses créations, à la façon des libraires s'acquittant du dépôt légal en faveur de la bibliothèque.

À en juger par l'ancien catalogue en latin de Jean Vaillant, la collection Martin-Franconis¹² est importante tant par le nombre de pièces que par leur sélection: elle est tout à fait représentative des émissions romaines républicaines, sur lesquelles

les magistrats monétaires font indiquer leur nom à partir du début du II^e siècle av. J.-C. Le classement adopté, par familles, présente une valeur descriptive uniquement, sans intérêt historique; il fut tenacement défendu par la numismatique française jusqu'au XX^e siècle. Pour la période impériale, dès le XVI^e siècle, le but était d'illustrer par la monnaie chaque règne, chaque empereur et ses proches. On était déjà sur le bon chemin, celui qui permet aujourd'hui à la numismatique de compter parmi les sciences auxiliaires de l'histoire. Les inventaires rendent compte du souci d'écartier les faux. Il s'agit sans doute de ceux produits en grand nombre à Padoue pour combler les lacunes des médailliers des amateurs, qui allaient de la simple copie aux médailles inventoriées de toutes pièces, en passant par la création d'hybrides.

Il est regrettable qu'au XIX^e siècle on se soit soucié surtout – à la façon des collectionneurs de timbres – de faire des séries entières, en améliorant si possible au passage la qualité de la collection, sans conserver la trace de la provenance des pièces. Cela eut pour effet que l'histoire de la collection ne reçut pas l'attention qu'elle mériterait aujourd'hui. En reconstituer les éléments d'origine apparaît comme une entreprise à l'issue incertaine. Toutefois, on peut estimer que des monnaies de l'ancien fonds du Cabinet de numismatique, de provenance non enregistrée, faisaient jadis partie de la donation Franconis. Ainsi, le denier républicain frappé par César en 49-48 av. J.-C. (fig. 7), qui porte depuis un siècle au moins le numéro d'inventaire CdN 4791, correspond à la pièce décrite au f° 19r. de l'inventaire de la Collection Martin-Franconis (BGe, ms. lat. 278). Cette identification constitue une quasi-certitude. Un autre denier de César est décrit dans le même document, en

reprenant également les mots de la description donnée par Vaillant: il présente à l'avers la tête diadémée de Vénus, la divinité à laquelle la gens Julia faisait remonter ses origines, et au revers Énée portant son père et le palladium, au moment de la prise de Troie. C'est, à n'en pas douter, la pièce illustrée ci-dessous (fig. 8).

La liste pourrait être allongée. Cela se fera peut-être un jour, quand l'inventaire informatisé des collections permettra de procéder aux recouplements nécessaires.

Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique, Musée d'art et d'histoire, Genève,
matteo.campagnolo@ville-ge.ch

7 Denier frappé par un atelier qui se déplaçait avec les armées de César, 49-48 av. J.-C.
Av.: éléphant écrasant un serpent en forme de carnix.

Rv.: les instruments du sacrifice.
Argent, 3,654 g, diam. moyen 17,80 mm.
Jean Vaillant, *Nummi antiqui familiarum Romanarum*, Amsterdam 1703, t. I^{er}, p. 503, pl. LXXI n° 7; Michael H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge 1974, n° 443/1.
MAH, inv. CdN 4791.

8 Denier frappé en Afrique, 47-46 av. J.-C.
Av.: tête de Vénus diadémée à droite.
Rv.: Énée passant à gauche, tenant le palladium de la main droite et portant Anchise sur son dos.
Argent, 3,755 g, diam. moyen 18,8 mm
Jean Vaillant, *Nummi antiqui familiarum Romanarum*, t. I^{er}, p. 504, pl. LXXII n° 9;
Michael H. Crawford, *Roman Republican Coinage*, Cambridge 1974, n° 458/1.
MAH, inv. CdN 7573.



ce déménagement dans un compte-rendu des activités du Musée Archéologique de 1879, qui mentionne que cette institution a reçu « de la ville de Genève, l'ancien médaillier de la Bibliothèque publique »¹³. En 1910, à la création du Musée d'art et d'histoire, le médaillier (meuble et médailles) y est transféré.

1987, la catastrophe

Les premières images connues du médaillier datent du mois de juillet 1987 : elles ont été prises lors d'une campagne de relevé photographique des objets du Musée d'art et d'histoire entreposés au Palais Wilson. Ces prises de vue montrent un meuble en assez bon état. Quelques jours plus tard, le 2 août à une heure du matin, un incendie ravage le Pavillon du Palais Wilson. Les dégâts sont considérables. Le médaillier, comme bon nombre d'autres meubles, est entreposé au sous-sol. Il sera sauvé de la destruction, mais pas des effets néfastes de la chaleur de l'incendie combinée au déluge d'eau déversé par les pompiers.

La conservation-restauration

L'état de conservation du meuble est très mauvais à son arrivée dans l'atelier de conservation-restauration du mobilier du Musée d'art et d'histoire en 2012. Les travaux de remise en état vont s'avérer complexes et d'envergure. Il serait fastidieux de décrire ces interventions dans le détail. Afin de les synthétiser, les types de dégâts, les parties concernées et les opérations entreprises ont été divisés en quelques grandes catégories.

Décollement et déformation des placages

Ils sont dus au rétrécissement des bâtis à la suite de leur séchage après l'incendie. Les placages de poirier des trois côtés du corps du bas ont subi ce type de dégâts. De grandes zones de placage ont alors été décollées du meuble afin de les remettre à plat, de les retailler à la bonne dimension, puis de les refixer. Dans de telles circonstances, les opérations de remise en état n'entrent plus dans le champ de la conservation curative mais dans celui de la restauration.



9a



9b

9 Marqueterie de type «Boulle» du côté gauche du corps intermédiaire, avant (a) et après recollement (b).

Décollement et soulèvement des incrustations en laiton de la marqueterie de type «Boule»

Ces dégâts sont dus au rétrécissement des panneaux de support des marqueteries, les pièces de laiton n'ayant alors plus la place nécessaire dans leurs logements respectifs. Les placages d'ébène se sont légèrement décollés le long de multiples fendilllements (fig. 9). Il a été décidé de refixer ces éléments de décor en réduisant au maximum les risques d'atteintes irréversibles. Leur recollage s'est fait par réhydratation de la colle animale encore présente sur l'envers des pièces sans décollement des surfaces. Certains éléments de laiton ont été limés pour leur redonner une taille adéquate.

Cintrage important des 45 tirettes du corps du bas

Ce dégât est dû au rétrécissement des fonds des tirettes, contre-carré par les deux traverses et le carton avec cuir rouge collés en surface. La remise à plat de ces tirettes s'est révélée compliquée et a nécessité des traitements de longue durée. En effet, il a fallu réhumidifier les tirettes et décoller les traverses et les cartons, puis les mettre en séchage lent sous presse durant plusieurs mois avec des contrôles réguliers sur les relations entre les pertes d'eau, les changements de dimensions et la réduction de la flèche de cintrage.

Cintrage des 22 tirettes en pyramide

Des traitements d'humidification/séchage, comme expliqué ci-dessus, ont été effectués pour leur remise à plat, avec des différences significatives dues à la construction de ces tirettes en bois massif, sans traverses ni face et dos (fig. 10). Il faut souligner la nécessité de redressements précis, car, les tirettes en pyramide coulissant à la fois sur et à l'intérieur des autres (coulisse dite «sur queues lancées»), des déformations trop prononcées empêchent tout mouvement d'ouverture et fermeture.

Démontage, ajustage et recollage des filets en laiton et en ébène, façonnage des pièces manquantes

Des filets sont présents sur les quatre faces des tirettes en pyramide. Ces opérations de remise en état figurent parmi celles qui ont nécessité le plus de temps. Le rétrécissement généralisé du bois massif à la suite du séchage après l'incendie ont provoqué le décollement, la déformation et parfois la perte des filets en laiton, qui eux ne rétrécissent pas. Il faut souligner que ceux-ci étaient auparavant non seulement collés, mais aussi cloués, ce qui a évité des pertes plus conséquentes. Les filets en ébène ont mieux résisté, mais de nombreuses brisures et pertes sont tout de même à déplorer.

10 Tirettes en pyramide à l'arrivée dans l'atelier en mars 2012 (a) et après les travaux de restauration en 2014 (b).



10a



10b

Exemples d'observations effectuées durant la conservation-restauration

1 Les tirettes en pyramide avaient des logements pour monnaies creusés dans le noyer massif

Des trous répartis régulièrement dans les bâts des tirettes sont apparus en soulevant certains papiers intercalés entre le bois et les soies. Ils correspondent à la pointe de centrage d'une mèche à bois. Il a été possible par radiographie de voir ces trous sans décoller les papiers, et d'en faire ainsi le décompte: 897, alors que le nombre de logements s'élève à 990 avec les cartons actuels. Afin d'insérer ces derniers à l'intérieur des tirettes, une épaisseur de 1 cm de bois a été enlevée, raison pour laquelle seuls les trous de centrage sont encore visibles. Il n'est pas possible de déterminer de manière certaine le moment de cette transformation. Fait-elle partie des améliorations des ornements demandées en décembre 1709 par la Bibliothèque de Genève, à exécuter à Paris avant le transfert du meuble à Genève?

2 Le décor extérieur en laiton des tirettes en pyramide a subi des changements

Il existe des trous dans le bois sous les filets en laiton qui ne correspondent pas aux trous des filets actuels. Ces derniers ne sont donc pas d'origine et ils ont probablement été changés lors d'une restauration. Une troisième série de trous est également visible, mais ils se trouvent sous les intersections de deux filets de laiton, donc dans une zone où il ne peut y avoir de fixation. Comme ils sont très peu profonds, il se peut qu'ils aient été utilisés comme repères de profondeur pour le façonnage manuel du creux de la moulure.

3 Les marqueteries de type «Boule» n'existaient pas à l'origine sur le corps intermédiaire

Cette partie a été fabriquée de telle sorte que le noyer massif qui la compose soit son décor visible. Les bâts de meuble au XVIII^e siècle étaient constitués soit de chêne soit de bois résineux, mais jamais de noyer, qui est un bois décoratif et cher. Sur le médaillier, les

parties cachées sous les moulures en laiton sont bel et bien en chêne, mais celles sous les marqueteries sont en noyer massif, ce qui démontre que ces dernières sont un rajout non prévu à l'origine. Rien n'atteste que ces marqueteries font partie des améliorations des ornements demandées en 1709, mais la probabilité en est importante puisque les médaillons ornés d'effigies d'empereurs romains qui décorent les parties centrales des marqueteries (fig. 3) font référence à la collection de monnaies romaines que le meuble devait abriter.

4 La porte coulissante du corps intermédiaire a été conçue après la pose des marqueteries de type «Boule»

C'est le cas également des six tirettes intérieures, des cartons de celles-ci et de ceux des tirettes en pyramide. En effet, la marqueterie a été découpée lors du façonnage de la porte, car il manque à présent environ 2 mm de décor (fig. 11). Comme la porte a été conçue pour installer les six tirettes à l'intérieur, on en déduit que ces dernières ont été fabriquées au même moment, tout comme les cartons à monnaies fixés à l'intérieur. Et comme ces cartons sont recouverts du même cuir rouge avec les mêmes motifs dorés que celui des tirettes en pyramide, les cartons de ces dernières ont été conçus en même temps. Mais de quelle date parlons-nous? Si les marqueteries ont été posées en 1709 à Paris, les transformations citées ci-dessus ont alors été exécutées ultérieurement, forcément à Genève. Selon les archives de 1710, les cartons des tirettes du bas du meuble, fabriquées à Genève, devaient ressembler à ceux des tirettes du haut. Il y avait donc des cartons dans ces dernières à l'arrivée du meuble à Genève, et non des logements creusés à même le bois, mais il ne pouvait pas s'agir de ceux existants actuellement. Ces derniers, comme le façonnage de la porte et des six tirettes, seraient donc plus tardifs (courant du XVIII^e siècle, voire du XIX^e siècle).

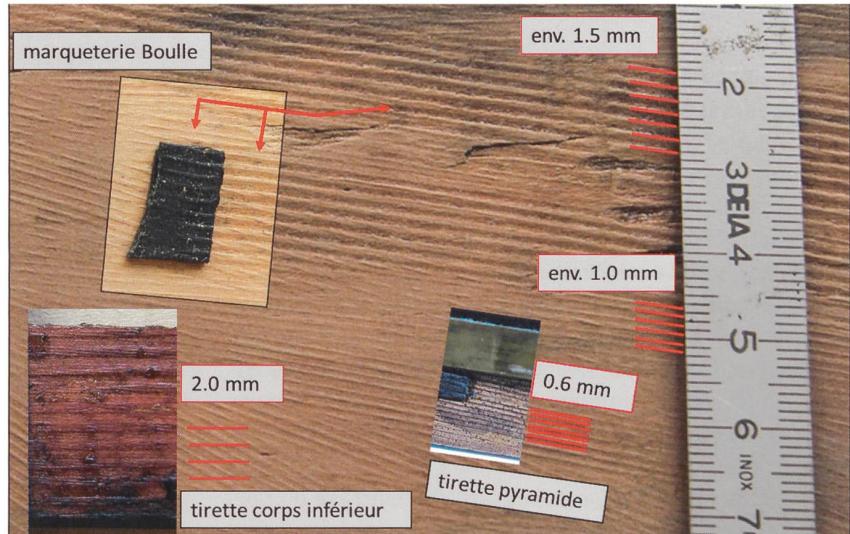
5 Quatre types de marques de rabot à dents sur les bâts et les envers des pièces décollées

Le rabot à dents était utilisé autrefois pour faire de longues griffures sur les surfaces à coller. Avant l'ère industrielle, ils étaient fabriqués artisanalement et l'écartement des dents variait souvent d'un rabot à l'autre, ce qui est de nature à fournir un élément d'identification. Sur le médaillier, deux types de marques différents ont été trouvés sur un même élément, les placages de poirier du corps du bas (fig. 12). Les marques avec un espacement de 1 mm sont considérées comme d'origine, car elles se trouvent également sur le bâti en sapin qui recevait ces placages. Le second type de marques présente un espacement de 1,5 mm et apparaît uniquement sur certaines zones de l'envers des placages, jamais sur le bâti. Cette observation tend à démontrer que cette

11 Flanc droit de la porte coulissante du corps intermédiaire. Les ciselures de part et d'autre du joint de coupe ne correspondent plus.



12 Envers du placage de poirier du corps du bas avec deux types de marques de rabot à dents. Une pièce de marqueterie «Boulle» a des marques similaires à l'un des types. Les marques de rabot à dents observées sur les tirettes des corps du haut et du bas ont des espacements encore différents.



deuxième série de marques provient d'une restauration.

Mais plus intéressant encore, et surprenant, est le fait qu'au revers du placage d'ébène des marqueteries de type «Boulle» se trouvent des traces avec exactement le même espacement de 1,5 mm, ce qui pourrait signifier que l'artisan qui restaura le corps du bas fabriqua aussi la marqueterie. Et si cette marqueterie a été posée en 1709, le corps du bas aurait été restauré à cette même date. On est ici à nouveau dans le domaine des hypothèses, mais il faut souligner la possibilité que la partie inférieure du médaillier soit tout aussi ancienne que la partie haute, même si elle n'a pas été construite par le même ébéniste.

Le troisième type de marques de rabot à dents se trouve sur les chants en noyer des tirettes en pyramide, à l'emplacement du collage des filets en laiton ou de celui des pièces d'ébène. Ces traces ont un espacement très rapproché de 0,6 mm environ. Des stries aussi serrées sont généralement faites par des lames produites industriellement, ce qui rejoindrait les conclusions de la deuxième observation, qui suggèrent que le décor extérieur actuel des tirettes en pyramide n'est pas d'origine.

Le quatrième type de traces de rabot à dents se trouve au revers des traverses latérales des tirettes du corps du bas. Ces marques sont espacées de plus de 2 mm. Sachant que ces tirettes ont été fabriquées entre 1710 et 1718 à Genève et

qu'aucune autre transformation n'est signalée à cette époque, il est normal de ne pas les trouver ailleurs sur le meuble.

6 Les marques de liaison entre les différentes parties du meuble sont contradictoires

Ces marques augmentent encore un peu plus le nombre des hypothèses. La plus grande des tirettes en pyramide repose simplement sur le corps intermédiaire, sans assemblage, alors qu'elle possède quatre trous dans les angles sur son envers. Pourquoi des logements d'assemblage sous la tirette et pas sur le corps intermédiaire? Une explication serait que ce dernier était plus haut à l'origine, donc avec des montants plus longs, qu'il aurait fallu couper pour donner une dimension adéquate au bâti afin d'y insérer les marqueteries qui, elles, auraient alors eu des dimensions prédéfinies, inchangables. Cette hypothèse présente l'avantage de concorder avec le mode de construction inhabituel des marqueteries, collées sur un support en chêne avant d'être fixées sur le bâti. Elles auraient alors été conçues à part, comme un modèle préfabriqué, auquel il suffisait d'ajouter des ciselures personnalisées sur les médaillons laissés vierges, en l'occurrence des effigies d'empereurs romains.

La fixation du corps du bas sur le socle est elle aussi porteuse d'interrogations. Le dessous du corps du bas possède quatre trous dans les angles qui n'ont pas

de correspondants sur le socle. Ce dernier est-il d'origine? Le corps du bas reposait-il sur un autre type de socle, ou alors sur quatre pieds?

7 Authentification problématique de la porte

Alors qu'elle possède un bâti en sapin comme le corps du bas, la porte n'est pas plaquée de poirier mais de noyer laqué en noir, sur ses deux faces. Le noyer n'était pas ici destiné à être visible, car toutes les autres surfaces du corps inférieur étaient laquées en noir. Il est possible que l'utilisation du noyer résulte d'un choix aléatoire lors d'une restauration de la porte, celle-ci ayant de toute évidence été retouchée à un moment donné, puisque les charnières actuelles ne sont pas d'origine. D'autres traces de fixation sont en effet visibles sur les montants, aux abords des logements des charnières actuelles. Cette porte existait-elle en 1709, a-t-elle été construite à cette date, ou bien est-elle plutôt de facture genevoise? A-t-elle été transformée par la suite et si oui, quand?

Traitement de l'intérieur des tirettes en pyramide

Les cartons recouverts de cuir rouge pour le logement des monnaies étaient collés sur une soie bleue, elle-même fixée sur un papier collé sur le bois. Toutes ces parties ont subi, à des degrés variables, des atteintes dues à l'eau. Celles-ci sont de plusieurs natures : décollement et déformation des cartons, taches importantes sur les trois matériaux dues à des coulures d'eau sale, voire oxydante en raison de la présence de métaux sur le meuble, moisissures sous et sur les papiers et les soies. La sensibilité aux traitements aqueux des différentes matières a soulevé de nombreuses questions quant aux techniques à mettre en œuvre pour leur nettoyage et refixage. De plus, comme pour celles du corps du bas, la présence de ces matériaux collés à l'intérieur des tirettes est en partie responsable du cintrage du bois après séchage suite à l'incendie. Il ne fallait donc pas reproduire des conditions pouvant nuire au bon aplatissement du bois massif. Les soies ont été nettoyées par application d'un gel solide (Gellano, polysaccharide) qui absorbe les dépôts sales sans action mécanique (fig. 13). Le recollage des papiers, soies et cartons a été effectué avec une colle au pouvoir adhésif moyen mais diluable à l'alcool, donc ne contenant pas d'eau, qui aurait créé de nouveaux problèmes de tension entre le bois et les matériaux collés.

Nettoyage des garnitures en laiton

L'objectif était de sauvegarder, dans la mesure du possible, l'aspect oxydé des garnitures en laiton. Ce matériau retrouve en effet une couleur et une brillance proches de l'état neuf s'il est nettoyé trop fortement, ce qui n'était pas souhaitable dans une optique de conservation du caractère ancien du meuble. Une pâte à base aqueuse de très faible granulométrie a été utilisée en surface afin d'arriver au résultat recherché.

Nettoyage/restauration de la laque noire de la partie basse

Cette laque, qui imite l'ébène de la partie haute, a subi des coulures d'eau importantes qui ont laissé des marques blanches sur l'ensemble de la surface. Les opérations de restauration du placage expliquées plus haut, inévitables, ont aggravé ces dégâts. Redonner à ces surfaces un aspect acceptable n'a dès lors pas été chose aisée. Il a fallu trouver un équilibre entre la conservation de la laque existante, la réactivation de sa couche de surface et une nouvelle couche de laque, pour arriver à un résultat s'harmonisant avec les autres parties du meuble.



13a



13b

13 Pièce de soie de tirette en pyramide avant (a) et après nettoyage au moyen d'un gel aqueux (b).

Identification et authentification

Les nombreuses opérations de conservation-restauration énumérées ci-dessus ont mis au jour un grand nombre d'informations cachées en temps normal, telles que traces, marques et modes de fabrication. Les témoignages trouvés dans les archives donnent déjà des indices sur l'authenticité de certaines parties du meuble. Ils sont précieux, car assimilables à des jalons irréfutables, en revanche ils sont plutôt vagues et ne permettent pas de connaître l'aspect du meuble à l'origine et après les modifications effectuées. La mise en parallèle des informations écrites et des observations sur la matière durant la restauration autorise un certain

nombre de propositions sur les adaptations et transformations subies par le médaillier, dès son achat à Paris en 1709 et durant son existence genevoise (voir pp. 66-67). Si certaines sont incontestables, la plupart demeurent hypothétiques et plusieurs questions restent en suspens, ce qui rend aléatoire une reconstitution exhaustive de la vie de ce meuble. Les modifications qu'il a subies ne diminuent pas pour autant sa valeur historique, car il ne faut pas oublier qu'il servait avant tout à contenir des médailles, et que ces modifications ont été apportées pour répondre à sa fonctionnalité. Celles-ci lui auront en outre valu d'être mentionné dans les archives et d'avoir ainsi son histoire pérennisée, au même titre que celle de la collection de monnaies. |

Notes

- 1 Archives BGE, Ms. Lat. 102b et Inv. 1008.
- 2 *Registre 1702-1733*, pp. 67-68: «...On a rapporté ensuite que M. l'Auditeur de Chapeau rouge, qui avait été prié lorsqu'il était à Paris, de s'informer si l'on pourrait avoir un médailleur à un prix raisonnable, & bien fait, avait pris soin de cette affaire; Qu'il avait trouvé un Médailleur parfaitement beau, dont il avait envoyé ici un dessein pour savoir s'il agréerait, & une note de ce que l'ouvrier demandait de ce Médailleur, & des divers ornements que l'on y pourrait ajouter; Que ce dessein ayant agréé à plusieurs des membres de cette Assemblée qui l'ont vu, & qui sont convenus des ornements qu'il faudra mettre au Médailleur, il a été renvoyé à Paris, afin que le tout soit exécuté le plus tôt qu'il sera possible; Et enfin que M. de Beaumont Bouthillier, qui avait donné il y a quelques mois cent écus à cette Bibliothèque, a trouvé bon que cette somme fût employée à l'achat du Médailleur sus dit; & que ce qu'il coûtera allant bien au-delà, le M. de Beaumont a eu la générosité d'en faire toute la dépense, & même de le faire rendre ici à ses frais ...».
- 3 Il est reçu bourgeois de Genève le 4 décembre 1711 pour la somme de mille écus blancs, 3 fusils et 3 assortiments pour l'arsenal, et 10 écus pour la bibliothèque (*Registre du Conseil de Genève*, 1708-1711, AEG_RC_210, pp. 488-495).
- 4 *Registre 1702-1733*, pp. 70-71.
- 5 *Registre 1702-1733*, p. 79.
- 6 La partie basse citée dans l'archive aurait pu être le corps intermédiaire actuel si le médailleur acheté en 1709 n'avait été constitué que de cette partie et des tirettes en pyramide. Mais ces deux parties réunies ne peuvent contenir que 1226 monnaies sur les 2765 de la collection. La partie basse citée dans l'archive fait donc probablement référence à la partie basse actuelle, assez volumineuse pour accueillir le reste de la collection.
- 7 *Registre 1702-1733*, p. 101.
- 8 *Registre 1702-1733*, p. 108.
- 9 *Registre 1734 et suivantes*, pp. 156-159.
- 10 *Registre 1734 et suivantes*, pp. 161-162.
- 11 *Registre 1734 et suivantes*, pp. 191-192. Le Musée Académique (1818-1872) se situait dans l'hôtel de l'ancien Résident de France au 11, Grand-Rue.
- 12 Cette donation est sommairement enregistrée dans le registre intitulé *Livres des achats et donation [...] et généralement de tout ce qui entre dans la Bibliothèque* (Bibliothèque de Genève, ms. fr. F2), à la date du 19 novembre 1707. Il est spécifié que la collection du «sieur Martin» a été acquise par «Mons' Guillaume Franconis», dans le but de l'offrir à la Bibliothèque de l'Académie. Selon Bernard et Renaud Gagnébin, «Les trouvailles de monnaies antiques dans la région de Genève», *Genava n. s. XXII*, 1974, pp. 275-276, qui citent le registre susmentionné, l'inventaire de la collection est perdu, et il n'est plus possible de savoir si les pièces qui la composaient provenaient d'achats auprès de marchands ou de trouvailles locales acquises auprès des gens de la place. Sur M. Martin et Guillaume Franconis, voir Louis Sordet, *Dictionnaire des familles genevoises*, ms., vers 1869, s. n.
- 13 Compte rendu de l'administration municipale de la Ville de Genève pendant l'année 1879, présenté au Conseil municipal en mai 1880.

ADRESSE DE L'AUTEUR

Pierre Boesiger, conservateur-restaurateur du mobilier, Musée d'art et d'histoire, Genève, pierre.boesiger@ville-ge.ch

BIBLIOGRAPHIE

Registre 1702-1733. *Registre des Assemblées de Mess. les Directeurs de la Bibliothèque, octobre 1702 – décembre 1733*. Archives de la BGE, Ac1.
Registre 1734 et suivantes. *Registre des Assemblées de Messieurs les Directeurs de la Bibliothèque pour les années 1734 et suivantes (1825)*, rapport signé J. Picot. Archives de la BGE, Ac 2.

CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

MAH Genève, F. Bevilacqua (fig. 1), P. Boesiger (fig. 4-6, 9-13), B. Jacot-Descombes (fig. 7-8), R. Steffen (fig. 2-3).

SUMMARY**The conservation-restoration of a medal cabinet****A dialogue between history and matter**

The Musée d'Art et d'Histoire possesses a medal cabinet with a history that is as unusual as its appearance. The former can be quite thoroughly retraced through archives, a rather rare occurrence for Genevan furniture. As to the appearance, it is distinctly unusual or even unique. When the museum received the cabinet in 1910, its past history had already deeply marked if not transformed its aspect. Later, the piece could easily have met its fate in 1987 with the fire at the Palais Wilson, where some of the MAH's collections were stored. But the cabinet survived, although barely, and in 2012 a restoration campaign in the furniture conservation workshop was initiated, giving it a new life while allowing its rich history to be reconstituted.